

Image not found or type unknown



Non respect du Permis de construire

Par **pascalpascal**, le **09/07/2015** à **19:16**

bonjour. Mon voisin est en train de construire une 2nde résidence sur son terrain en mitoyenneté de ma propriété. Sur le PC, la maison fait 2.50m en mitoyenneté basé sur la terre végétale d'origine (Pelouse). Hors, son vide sanitaire est au-dessus de ce niveau d'origine et son garage est à 2.90m en mitoyenneté, et que le Delta MS est visible de ma propriété sur 10cm de haut. La maison est hors d'eau, hors d'air et la mairie n'agit pas malgré mes différentes alertes. Comment puis-je agir alors que le PC est déposé et accepté en mairie depuis plusieurs mois ?